

Message du SNUipp Isère

merci de communiquer ce message à l'ensemble des collègues de l'école

pas de réponse à ce message mais à snu38@snuipp.fr

Evaluations CM2 :

Non aux évaluations couperet, non à la mise en concurrence des écoles !

Le ministère a décidé unilatéralement d'une évaluation des élèves de CM2 la semaine prochaine, sur la base d'une procédure rigide qui n'a fait l'objet d'aucune concertation. La nature et le niveau des exercices proposés, le codage binaire des résultats ne permettant pas de prendre en compte les réussites partielles font courir le risque d'une évaluation couperet.

Il ne s'agit donc pas de rechercher les difficultés des élèves pour y remédier mais d'opérer une classification des élèves et de préparer la mise en concurrence des écoles.

De plus, c'est un pas de plus vers un nouveau type de fichage des élèves, prenant en compte leurs compétences alors que ce domaine a été retiré de Base élèves. Il ne saurait être question qu'on les y retrouve d'une manière ou d'une autre à court ou moyen terme. Le SNUipp est opposé à ces évaluations et refuse la publication des résultats école par école qui entraînerait une mise en concurrence inacceptable au regard des objectifs de l'école publique.

Le SNUipp a demandé au Ministre le report de ces évaluations et l'ouverture de négociations immédiates.

Nous vous invitons à en informer les parents en utilisant en particulier l'affiche : « Jamais ça, non à la mise en concurrence des écoles » envoyée avec le dernier « Fenêtres sur cours » et pourquoi pas en leur donnant des exemples sur le niveau d'exigence demandé.

Dans l'attente de la réponse du ministre, le SNUipp, le SGEN-CFDT et le SE-UNSA appellent l'ensemble des collègues à :

Ne pas faire passer d'exercices correspondant à des notions non étudiées

Ne rendre compte que des seuls résultats des évaluations aux élèves et aux parents de la classe concernée

Ne pas utiliser le logiciel ministériel de transmission et ne transmettre que des résultats anonymés.

De plus, le SNUipp s'engage à soutenir les enseignants qui refuseraient individuellement ou collectivement de faire passer les évaluations et d'en transmettre les résultats à leurs IEN.

Vu l'urgence il nous semble indispensable que cette question fasse l'objet d'un conseil des maîtres exceptionnel.

Vous trouverez sur ce lien l'appel unitaire <http://38.snuipp.fr/spip.php?article605>